

LA RETRAITE A 60 ANS, C'EST POSSIBLE ET C'EST FINANÇABLE !

**On ne lâchera rien car la régression sociale ne se négocie pas,
elle se combat.**

Au cours du parcours parlementaire, le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de bâillonner la démocratie. En usant du 49.3, il a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale malgré le refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation.

70% de la population et 94% des actifs sont encore aujourd'hui opposés à cette contre-réforme.

Plusieurs millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraité.es se sont mobilisés lors des 14 journées de mobilisations depuis le 19 janvier. Lors du 1er mai qui s'est déroulé à Paris, de nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien à notre lutte. Ils ne comprennent pas, et nous non plus, pourquoi l'exécutif n'entend pas le rejet massif de cette contre-réforme. Le gouvernement est en effet resté sourd à cette volonté populaire et l'incompréhension a laissé la place à l'indignation, ainsi qu'à la colère.

En ne répondant pas à notre demande de retrait, les organisations syndicales et celles de la jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Parce que nous sommes profondément attachés à notre système de retraites par répartition et au principe de solidarité, cette loi n'est pas acceptable et n'est en rien une réforme de justice sociale.

C'est la raison pour laquelle l'union départementale CGT d'Indre et Loire appelle une nouvelle fois à une grande journée de mobilisation le mardi 6 juin.

Nous ne lâcherons rien, notre détermination est infinie et nous irons jusqu'à la victoire !!



Signez la pétition
intersyndicale avec le
QR code. Plus de
1 000 000 signatures.

DOSSIER

Ensemble pour
la retraite
à 60 ans



DOSSIER

Droit de grève,
mode d'emploi



PROPOSITIONS DE LA CGT

- Retour à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles
- Pas de retraite en dessous du Smic
- Augmentation générale des salaires avec un Smic à 2000€ brut et la remise en place de l'échelle mobile des salaires
- Egalité des salaires Femmes/Hommes
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales
- Prise en compte des années d'étude

Quelques exemples de financement :

- Fin des exonérations de cotisations : c'est 30 milliards d'euros donnés aux entreprises à nos frais.
- Egalité femmes-hommes : la simple égalité des salaires créerait 5,5 milliards d'euros de cotisations.
- Augmentation générale des salaires, donc plus de cotisations.

**Mardi 6 juin 2023, grève et manifestation à
10h00, Place de la Liberté à Tours.**

Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

